



MINISTÈRE DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Assemblée nationale, le 07 juillet 2026

Réponse de Madame Naïma MOUTCHOU, ministre des Outre-mer au député M. Matthias RENAULT

Seul le prononcé fait foi

Merci Madame la Présidente,

Mesdames Messieurs les Députés,

Monsieur le député Renault, vous caricaturez un texte que manifestement vous n'avez pas lu, ou mal lu, je ne sais pas, monsieur le député. En tout cas, ce que je peux vous dire, c'est que la Martinique, comme les outre-mer, ne sont pas des terrains de jeu présidentiels. Je suis navrée de vous le dire. Il y a deux chemins possibles. Soit fermer les yeux, effectivement, et se boucher les oreilles, et continuer avec des slogans, soit être à l'écoute des territoires. L'accord-cadre qui a été signé il y a quelques jours ne cède pas un centimètre à la République, n'organise ni l'autonomie, a fortiori l'indépendance du territoire. Vous êtes en train de relayer des fakes news, essayer de faire peur. Ce n'est absolument pas ce qui s'est passé. Le terrain, monsieur le député, rien ne vaut le terrain, et moi je vais sur le terrain. Et nous allons sur le terrain pour entendre ce qui se dit et pour tenter d'apporter des réponses concrètes. Qu'est-ce qui s'est passé ? La classe politique martiniquaise s'est saisie du sujet. Tous les élus de la Martinique, tous, monsieur le député, allez vérifier, de droite comme de gauche, à l'unanimité, c'était au mois d'octobre dernier, et c'est public, tous se sont prononcés pour engager des discussions sur l'avenir institutionnel de la Martinique. Alors on aurait pu effectivement faire comme si ça n'existait pas et dire : « Circulez, il n'y a rien à voir. » Il se trouve qu'on est à l'écoute, il se trouve qu'on est dans le dialogue. Le président de la République a souhaité, pour les territoires où des projets politiques étaient mûrs, où il y avait un consensus partagé, ouvrir des discussions. C'est ce que fait cet accord-cadre, il ouvre des

discussions. Il ne le fait pas en catimini, tout était sur la place publique. Nous avons eu une discussion avec l'ensemble des acteurs au mois de décembre dernier, et cet accord-cadre le formalise. Des discussions. Une République, elle est à sa place quand elle est à l'écoute, monsieur le député, de ce qui se passe aussi sur les territoires. Nous ne préemptons rien, nous n'imposons aucun modèle, je vous rassure. À la fin des fins, à la fin du processus, il va y avoir un texte. Ce sont les Martiniquaises et les Martiniquais qui décideront. Ils seront consultés, ils seront maîtres de leur destin, ils diront ce qu'ils veulent, ce qu'ils ne veulent pas. En attendant, il y a le volet institutionnel et il y a tout le reste, et nous nous battons sur tous les sujets du quotidien que vous avez vous-même évoqués : la lutte contre le narcotrafic, l'économie, et plutôt que d'être dans les slogans, je vous invite aussi à nous rejoindre dans ce mouvement, monsieur le député.